

**COMPTE-RENDU DE LA 1^{ERE} REUNION REGIONALE
POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LE SECTEUR CULTUREL
17 FEVRIER 2011 THEATRE DE LA FOUDRE
SCENE NATIONALE DE PETIT-QUEVILLY / MT ST AIGNAN**

Animatrices de la réunion :

Rozenn Bartra, service culture de la Région Haute-Normandie

Catherine Dété, directrice du Théâtre de la Chapelle Saint-Louis à Rouen

Sonia Leplat, Direction du Développement Culturel de la Ville de Rouen

Blandine Pélissier, actrice et traductrice, Présidente de l'association H/F Ile de France (Paris)

44 participants au total, dont 13 hommes.

Introduction

Sonia Leplat remercie les participant(e)s d'être venu(e)s nombreux(ses) à cette première réunion d'information et d'échanges sur la parité dans le secteur culturel en Normandie, et remarque que les hommes sont bien représentés. Elle remercie également Gérard Marcon, Charlotte Flament et toute l'équipe de la Scène Nationale pour leur accueil à Petit Quevilly. Elle ajoute qu'environ douze personnes se sont manifestées par mail ces derniers jours afin d'affirmer leur intérêt pour cette réunion et/ou excuser leur absence.

Cette première réunion a pour origine les rapports de Reine Prat, inspectrice à la DMDTS, de 2006 et 2009 et les chiffres scandaleux alors révélés. Elle se situe dans la lignée de l'initiative francilienne qui a donné naissance à l'association **H/F Ile de France** en 2009 et à laquelle Sonia Leplat avait participé, aux côtés de May Bouhada, de Blandine Pélissier, et d'une dizaine de femmes œuvrant dans le secteur culturel (théâtre, radio, cinéma...)

L'initiative normande ne souhaite pas se limiter au secteur du spectacle vivant, même s'il est celui le plus représenté ce soir. Il est important de continuer à diffuser les informations et à partager la réflexion car cette question concerne tous les secteurs de la culture. Il paraîtrait tout à fait opportun de mener des réflexions distinctes par secteur, et de les mettre en rapport pour une synthèse ou une vision globale, en fonction des personnes qui affirmeront leur présence et leur dynamisme dans cette initiative (artistes de théâtre, de danse, de musique, plasticiens et artistes des arts visuels, du cinéma ; auteurs ; directeurs de lieux de diffusion, de formation, universitaires et acteurs culturels divers).

Cette première réunion se veut fondée sur un échange informatif, en dehors de tout cadre préalablement fixé, notamment juridique. Aucune association n'est encore créée afin de laisser chacun et chacune s'exprimer, témoigner, s'interroger librement ; et participer s'il ou elle le souhaite à une éventuelle structuration dès son origine.

Les organisatrices précisent et insistent sur le fait qu'elles mènent cette initiative à titre personnel, sans représenter leurs employeurs respectifs, notamment la Région Haute-Normandie et la Ville de Rouen.

Enfin est évoquée la question de la géographie puisque l'une des questions sera celle du territoire. Faudra-t-il mener une réflexion sur la Haute-Normandie ? La Basse Normandie ? toute la Normandie ? par secteur ou grandes agglomérations. Le territoire est vaste, parfois difficile d'accès d'une ville à l'autre, et cette question aura toute son importance.

Les rapports de Reine Prat

Catherine Dété explique qu'en 2006, le Ministère de la Culture et de la Communication commande un premier rapport à Reine Prat, chargée de mission pour l'égalité pour l'égalité h/f dans le spectacle vivant. Renaud Donnedieu De Vabre était alors Ministre de la Culture. Les hypothèses formulées alors se révèlent alors justes, une inégalité insoupçonnée existe. Ce premier rapport fera l'effet d'une "bombe".

A titre d'exemple : 92 % des théâtres consacrés à la création dramatique sont dirigés par des hommes, 89 % des institutions musicales.

Le cadre légal pour l'égalité existe depuis 1946, de nombreuses lois ont été édictées depuis, mais elles ne trouvent que peu d'aboutissement dans notre quotidien.

Cette inégalité interroge la diversité, la modernité, l'enrichissement de notre société et par cette absence d'équité, notre démocratie. C'est pour cette raison que la puissance publique doit s'emparer de cette question.

La responsabilité de l'État est donc mise en cause pour corriger ces déséquilibres, celle du secteur d'activité (secteur professionnel) également et enfin la responsabilité de chaque individu.

Une vision masculine de la société est reproduite, elle fait perdurer les mêmes visions du monde et alimente une résistance au changement présente chez les hommes comme chez les femmes.

L'absence de chiffres et de connaissances des mécanismes d'exclusion et d'auto exclusion accrédite que l'individu est seul responsable de sa situation : le talent ou le génie ne se décrète pas. La situation est pourtant plus complexe, car si talent il y a, il est indispensable qu'il dispose des moyens pour s'exprimer. Mais l'accessibilité des moyens de production est moindre pour les femmes.

Le but de la mission de Reine Prat est avant tout de faire prendre conscience de la situation, de la connaître pour envisager des moyens pour la corriger et donc engager une démarche pour une meilleure représentation des différentes composantes de la société.

Entre les deux rapports seulement trois années s'écoulent mais la situation évolue peut, pour certains secteurs elle régresse (direction des centres chorégraphiques notamment).

Catherine Dété incite les participants à lire ces rapports qui sont éclairants sur cette question et très bien écrits.

<http://h.f.idf.free.fr/archives.html>

Blandine Pélissier précise que Reine Prat n'est plus chargée de cette mission actuellement au Ministère de la culture, elle est en poste à Cayenne. La DGCA estime aujourd'hui que la rédaction d'un nouveau rapport ne permettrait que d'enterrer cette question.

La création des associations H/F en France

Sonia Leplat et Blandine Pélissier évoquent ensuite l'historique des créations successives des associations H/F en France. Elles se structurent par région, la pionnière étant Rhône-Alpes où H/F s'est créée en 2007. Puis l'association H/F Ile de France en 2009, Languedoc-Roussillon en juillet 2010. Il existe des associations ou collectifs H/F en Nord-Pas-de-Calais, PACA, Poitou-Charentes, et très prochainement en Picardie.

La création d'une **fédération nationale** regroupant toutes ces structures régionales est actuellement à l'étude.

Une telle fédération permettrait de réunir et synthétiser les travaux, recherches et réflexions menées en régions, et de prêter **une voix unique au niveau national**, notamment auprès des institutions politiques, des collectivités, programmateurs et interlocuteurs culturels, médias, etc. Bien que cette fédération n'existe pas encore, les associations H/F se sont organisées autour d'un certain nombre d'actions, notamment l'organisation **de débats lors du dernier festival d'Avignon (In et Off)** réunissant diverses personnalités du monde de la culture, mais également des universitaires, des philosophes ou sociologues qui permettent de comprendre plus en profondeur l'origine d'inégalités dont le domaine de la culture n'a absolument pas l'exclusivité.

L'une des initiatives les plus concrètes actuellement menées est la « **saison 1 de l'égalité Hommes / Femmes** » **2011-2012 en région Rhône Alpes**. Il s'agit de tenter d'équilibrer les rapports en incitant tous les lieux de cette région à programmer des femmes (metteurs en scène, auteurs, etc.). Entre dix et quinze lieux se positionnent actuellement pour participer à cette saison 1 et à la réflexion sur la programmation des artistes femmes. Néanmoins le travail, qui devrait s'articuler sur trois ans, est long et minutieux. Le mot même de parité fait peur et c'est finalement le terme égalité qui a été retenu pour cette saison paritaire.

Blandine Pélissier nous fait écouter une **bande sonore** réalisée par six comédiennes à l'occasion de la création de H/F Ile de France et suite à la résolution du parlement européen du 10 mars 2009 sur l'égalité traitement et d'accès entre les hommes et les femmes dans les arts du spectacle : http://h.f.idf.free.fr/txt/Resolution_2009.mp3

Avec les voix d'Anne Alvaro, Cécile Brune, Catherine Ferrand, Sabine Haudepin, Agnès Sourdillon, Coline Serreau.

Après l'énoncé de ces chiffres sans appel, Blandine Pélissier explique le **fonctionnement de l'association H/F Ile de France**.

L'association francilienne s'est créée suite aux rapports et à une rencontre avec Reine Prat. Elle compte aujourd'hui près de 200 adhérents, dont seulement 10% d'hommes.

Au début, les réunions ont donné lieu à beaucoup d'échanges verbaux, car certaines femmes présentes étaient en souffrance, isolées dans un sentiment d'injustice. Il fallait que la parole se libère et circule.

Tout de suite après la constitution de l'association se sont organisées des **commissions de travail**, en groupes plus restreints.

Le travail de **sensibilisation** est important. Il intervient dans des théâtres, à l'issue de spectacles ou à l'occasion de tables rondes ou colloques. Une commission œuvre également pour l'obtention de statistiques chiffrées, et milite pour l'anonymat des candidatures. A ce sujet, le Centre National du Théâtre a refusé cette proposition car son comité de lecture de l'aide et de la création estime devoir connaître le parcours des auteurs pour certaines aides comme les encouragements et s'estime capable de faire abstraction du sexe des auteurs. Cependant, l'expérience montre que l'anonymat des candidatures bénéficie toujours aux femmes. Il ne faut pas oublier par exemple que c'est grâce aux auditions derrière paravent qu'elles ont pu intégrer les orchestres. On peut également citer le Théâtre 95 dans le Val d'Oise qui a choisi 7 textes de façon anonyme : 6 avaient été écrits pas des femmes.

Il est important aussi d'entendre la parole de femmes qui ont réfléchi à la question de manière plus « généraliste ». H/F IdF avait ainsi invité lors d'une réunion d'information Reine Prat et une intellectuelle engagée, Francine Demichel, agrégée de droit public, qui est professeure des Universités émérite en Droit public à l'Université de Paris VIII.

La plus grosse action médiatique a eu lieu cet été. Les deux débats en Avignon ont été très bien accueillis, notamment celui organisé dans la cour du cloître Saint-Louis le 17 juillet.

(Manque de visibilité des créatrices dans les programmations : pour combien de temps encore ? En présence de : **Hortense Archambault** (co-directrice du Festival d'Avignon), **Geneviève Fraisse** (philosophe), **Reine Prat** (inspectrice générale de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle), **Stéphane Fievet** (délégué Théâtre à la DGCA-MCC), **Sylvie Mongin-Algan** (H/F Rhône-Alpes), **May Bouhada** et **Michel Cochet** (H/F Île-de-France), **Marion Guerrero** (H/F Languedoc-Roussillon), **Eliane Degheyre** (H/F Nord-pas-de-Calais), **Danielle Stéfan** (SFA Marseille) - Débat animé par la journaliste **Anne Quentin**.

Mais le système des commissions n'a pas très bien fonctionné. Aujourd'hui les réunions sont mensuelles et ouvertes aux membres. Les réunions se poursuivent auprès des institutions et des collectivités territoriales, des demandes de subventions sont en cours, et la communication s'accroît : site internet, provisoire mais qui a le mérite d'exister (une demande de subvention est en cours auprès de la Région pour la création d'un site par une professionnelle, et une page Facebook (très bons retours *via* Facebook).

Il est important de bien cibler les objectifs et d'organiser des actions concrètes portées par des commissions en regard de ces objectifs communs, et de penser le temps (que cela prend) et les difficultés inhérentes au travail collectif (communication, déplacements).

Sonia Leplat souligne que plusieurs compagnies se sont manifestées en Basse-Normandie et expriment l'envie de se constituer en association. Elle propose un rapprochement entre HN et BN afin de voir dans quelle mesure nous pourrions travailler dans un même élan voire au sein de la même association. Néanmoins aucun représentant bas normand n'est présent et les premiers constats qui ont nourri cette réunion ont été établis à partir de l'étude de cas haut-normands. Il convient donc de prendre des contacts rapides entre les deux régions sur cette question.

Actualité :

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et de hommes dans la vie locale

Rozenn Bartra souligne l'actualité de notre propos car les 3 et 4 février 2011 s'est tenue la 1^{ère} Conférence Nationale sur la mise en œuvre de **la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**.

Cette Charte a été rédigée par le **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (et relayée par l'AFCCRE – Association Française du CCRE).

Elle a été présentée en 2006, et signée par près de 1000 collectivités locales (dont 73 françaises, de 12 Régions).

Elle a donc été signée le 3 février par

- la Région Haute-Normandie
- le Département de Seine-Maritime
- la CREA
- la Ville de Rouen

Elle rappelle que la politique générale en faveur de l'égalité des chances et des genres est transversale. Ce texte est accompagné d'un guide (daté d'avril 2009) de mise en œuvre avec un programme d'action en plusieurs étapes.

La Charte présente une série de propositions et de recommandations ; les 30 articles de la 3^{ème} partie détaillent des engagements pris par les signataires afin de promouvoir et de favoriser l'application du droit à l'égalité H-F dans tous les domaines d'activité de la collectivité.

L'Article 20 concerne plus précisément la Culture, le Sport et les Loisirs et notamment la remise en cause des stéréotypes de genres inhérents à certaines pratiques (activités culturelles, sportives, lectures...).

<http://www.afccre.org/fr/dossiers-thematiques/egalite%C3%A9-femmes-hommes>

Présentation de quelques chiffres en Haute-Normandie

Rozenn Bartra poursuit par l'exposé d'un certain nombre de chiffres issus de lectures de programmations sur 22 structures de diffusion en Haute-Normandie (lectures sommaires des programmations, ce qui ne constitue donc pas un résultat fiable et scientifique) et 52 compagnies de spectacle vivant.

Suivant de deux observations de la place des femmes dans le spectacle vivant en région :

- d'une part, l'analyse au sein de structures de diffusion au regard de leur direction et de leur programmation
- d'autre part, l'analyse des compagnies professionnelles du spectacle vivant soutenues en 2010 par la Région Haute-Normandie (et par conséquent, par la plupart des partenaires institutionnels du secteur)

Les structures de diffusion :

Sur 22 programmations pluridisciplinaires du spectacle vivant recensées en région (échantillon représentatif des lieux de diffusion de différentes échelles : scènes labellisées - scènes nationales, scènes conventionnées, CDR -, théâtres municipaux, Festival Automne en Normandie), les proportions sont globalement révélatrices de la situation au niveau national.

14 hommes et 8 femmes dirigent ces structures.

L'analyse de ces programmations (hors événement spécifique) présente 4 critères de référence en fonction des genres Homme/Femme/ou équipe mixte :

- Nombre de spectacles
- Nombre de représentations
- Nombre de metteur(e)s en scène ou de chorégraphes
- Nombre d'auteur(e)s ou compositeur(e)s

68% des spectacles et 65% des représentations sont mis en scène ou chorégraphiés par des hommes (pour 20% des spectacles et 23% des représentations par des femmes)

Seulement 21% des metteurs en scènes et chorégraphes sont des femmes.

Les auteurs et compositeurs sont pour 72% des hommes (100% des auteurs-compositeurs joués à l'Opéra sont des hommes !).

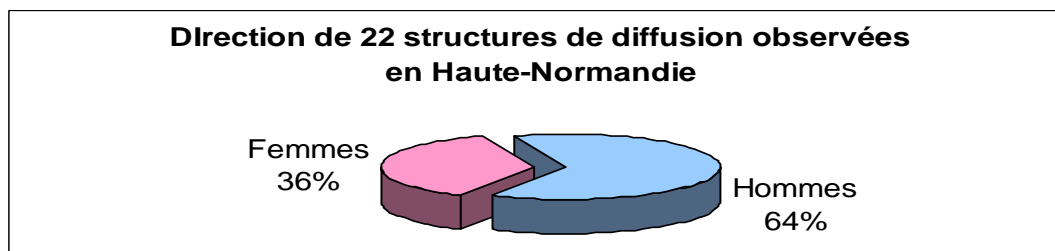
Soit au total : les metteurs en scènes / chorégraphes et les auteurs-compositeurs programmés dans les salles sont à 69% des hommes, 20% des femmes et 12% des équipes mixtes.

Parmi ces 22 lieux, seulement 3 programment + de 33% de femmes dont 1 seul lieu à + 50% de femmes (programmation d'ailleurs dirigée par une femme)

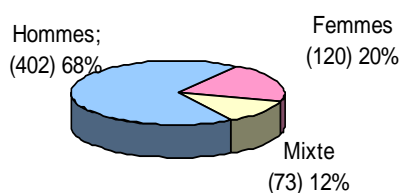
Toutes les autres structures programment moins d'un quart de femmes.

Certaines programment davantage d'hommes et d'équipes mixtes que de femmes.

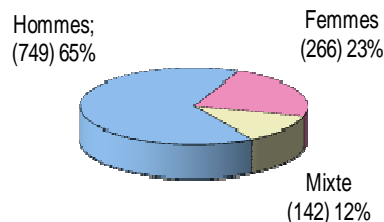
La grande institution qui arrive en bas de l'échelle, ne programme que 3.8% de femmes, et elle est dirigée par un homme...



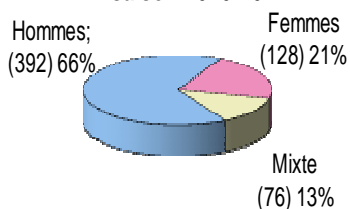
Nombre de spectacles programmés par genre - saison 2010-2011



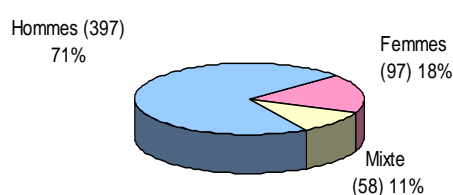
Nombre de représentations programmées par genre - saison 2010-2011



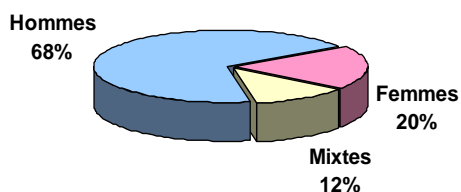
Nombre de metteur(e)s en scène / chorégraphes programmé(e)s par genre - saison 2010-2011



Nombre de auteur(e)s / compositeur(e)s programmé(e)s par genre - saison 2010-2011



Nombre de metteur(e)s en scène /chorégraphes et auteur(e)s / compositeur(e)s programmé(e)s par genre - saison 2010-2011



Les compagnies du spectacle vivant :

Au regard de leur direction artistique + des subventions obtenues

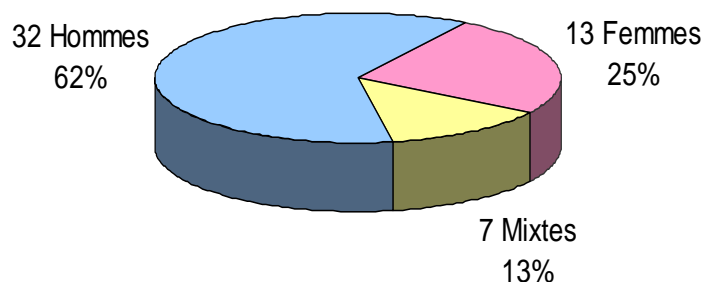
Sur 52 compagnies professionnelles soutenues :

- 32 sont dirigées par des hommes, soit 62% et récupèrent 67% des subventions
- 13, soit un quart, sont dirigées par des femmes pour 18% des subventions
- 7 dirigées par des équipes mixtes pour 15% des aides régionales

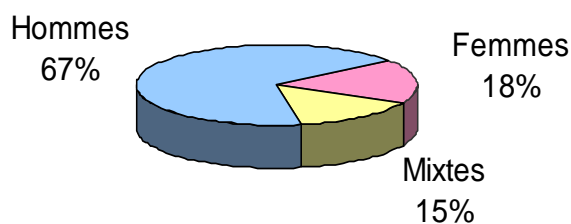
En conséquence, les hommes récupèrent davantage de subventions en proportion que les femmes.

sur 52 compagnies professionnelles soutenues par la Région Haute-Normandie en 2010	32 Hommes	62%	690 000 €	67%
	13 Femmes	25%	182 000 €	18%
	7 Mixtes	13%	154 500 €	15%

Répartition par genre des 52 compagnies professionnelles
du spectacle vivant subventionnées en 2010
par la Région Haute-Normandie



Répartition par genre des subventions accordées aux
52 compagnies professionnelles
du spectacle vivant subventionnées en 2010
par la Région Haute-Normandie



Informations complémentaires apportées :

Le repérage et l'état des lieux sont un préalable aux discussions, il est important d'observer et de repérer à tous les niveaux les situations de stéréotypes de genres et d'inégalités pour les faire évoluer.

A titre d'exemple, Catherine Dété évoque le festival jeune public *Odyssées* auquel elle a participé récemment. Sur 28 programmateurs présents, six étaient des hommes. Le jeune public semble être un domaine réservé aux femmes.

1^{ère} édition du festival Désordres (festival féministe transdisciplinaire) au théâtre de l'Oiseau Mouche à Roubaix - 12 et 13 mars

<http://fr.ulule.com/desordres-festival-feministe-transdisciplinaire/>

L'étude sur le secteur du Jeune Public présentée dans le rapport de Reine Prat et conduite par Sylvie Cromer révèle que :

52 % des spectacles sont créés par des équipes dirigées par des hommes,

Et les personnages représentés sur scène dans les spectacles jeune public sont à 45% des « hommes » et 14% des « garçons » (soit 28% de personnages « femmes » et 12% de « filles »).

Cela étant mis au regard du fait que les femmes représentent 51.4% de la population française et 47.1% de la population active ; il est évident qu'on ne les retrouve donc pas dans les représentations artistiques destinées aux jeunes générations sur nos scènes.

De nouvelles éditions pour la jeunesse proposent aujourd'hui de remettre en question **les stéréotypes de genre**, par exemple les éditions Talents Haut : <http://www.talentshauts.fr/>

Il est évident qu'au-delà du domaine de la Culture, loin d'être épargné, il s'agit d'un débat de société dont il faut s'emparer pour envisager une évolution.

Échanges avec les participants et remarques

Gérard Marcon, directeur de la Scène Nationale de Petit-Quevilly / Mont Saint Aignan :

La notion de contrainte est essentielle.

Il est intéressant de savoir comment les collectivités territoriales elles-mêmes appliquent la parité au regard de la loi. (Exemple des listes électorales paritaires – chez les Verts en particulier -, des jurys de recrutements, des compositions des instances décisionnaires...)

Comment les directeurs de lieux culturels peuvent appliquer la loi à leur échelon ?

Emmanuèle Jeandet-Mengual, Vice-Présidente en charge de la Culture au Conseil Régional de Haute-Normandie :

L'élue souligne l'importance de l'initiative d'une telle réunion dans la période actuelle de régression générale des droits de la femme (Marine Le Pen ayant récemment annoncé son intention de proposer le non-remboursement de l'IVG).

Un exemple flagrant de la situation en Haute-Normandie est celle des pôles culturels soutenus majoritairement par la collectivité régionale : ODIA, ARL, Pôle Image et FRAC, dont 4 hommes ont la présidence, et 3 la direction – 1 seule femme récemment recrutée à la direction du FRAC.

S'il est vrai que spontanément les candidatures sont plutôt masculines, il faut s'intéresser au vivier féminin et le développer.

En revanche, les trois élues en charge de la Culture des collectivités locales, Région Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime et Ville de Rouen, sont toutes des femmes. Si l'on s'interroge sur ce point, une hypothèse serait de répondre que la Culture n'est souvent pas considérée comme un enjeu politique prioritaire et que la place des femmes en est une conséquence...

Blandine Pélissier ajoute que ces constatations semblent révélatrices **d'un double constat d'exclusion et d'auto-exclusion des femmes.**

Rozenn Bartra : Or, aujourd'hui, les femmes sont plus diplômées que les hommes dans tous les domaines d'activités ; notamment dans les Master d'Art dont elles sont issues à 60%.

Cependant, l'orientation professionnelle des jeunes segmente encore trop certaines filières vers lesquelles se dirigent les filles ou les garçons de façon systématique, quand bien même les débouchés seraient limités. (Le secteur professionnel de la petite enfance par exemple est très féminin.)

La notion de contrainte a déjà été mise en œuvre dans certaines collectivités.

Le Département de l'Essonne par exemple s'appuie sur les modalités de l'Agenda 21 et de la Charte européenne d'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale pour appliquer des critères de soutiens à destinations de ses partenaires.

Il reste qu'aujourd'hui, sur l'ensemble des projets présentés aux collectivités pour instruction des demandes de subventions dans le secteur culturel, la très grande majorité est portée par des hommes.

Afin d'éviter la notion de « quotas » ou de « discrimination positive » à l'égard des femmes, le Rapport de Reine Prat propose de définir un seuil minimum de 33% de personnes appartenant à l'un ou l'autre sexe dans chaque groupe constitué (une équipe ou un ensemble de personnes occupant les mêmes fonctions dans les différentes structures d'un même réseau ou encore une programmation artistique).

Le ratio de 33% a un double mérite :

- il est réaliste car il correspond souvent aux viviers disponibles dans notre secteur,
- il constitue le seuil à partir duquel le groupe minoritaire n'est plus perçu comme tel, la mixité semble acquise et les comportements en sont modifiés.

Thierry Boré, directeur de l'ODIA Normandie :

TB rappelle qu'une étude financée par l'Odia a été conduite par une étudiante en Basse-Normandie et demeure inachevée. Elle sera poursuivie prochainement sous la direction d'un(e) universitaire. Il pourrait être proposé de la conduire par un couple d'étudiants mixte.

Florence Hérouin-Léautéy – trésorière du Safran Collectif

FHL pointe la question des modes éducatifs, la transmission dès le plus jeune âge au sein de la famille, et le profond ancrage de comportements sexués transmis au sein de la famille.

Laure Delamotte-Legrand, directrice artistique et plasticienne :

Dans le secteur des arts plastiques et des arts visuels globalement, il y a beaucoup de censure chez les femmes et moins de projets féminins en général.

LDL constate que les femmes doivent consacrer deux fois plus d'énergie à convaincre et argumenter sur le fait que leur proposition n'est pas nécessairement un travail de femme, mais un travail d'artiste. Il est encore courant de considérer, consciemment ou non, qu'il existe une esthétique féminine et une esthétique masculine.

Rozenn Bartra pose la question de la situation dans les Pays Nordiques, qui renvoient généralement une image de la position de la femme plus prégnante en Europe :

Marja Nykanen, Compagnie Théâtre d'Illusia :

La place importante des femmes en Finlande vient du fait que la Seconde Guerre Mondiale a fait grandir une génération en manque de pères, avec des femmes actives dans tous les domaines d'activités. Les hommes ont même été amenés pendant une longue période à regagner une place plus prégnante dans les foyers et dans la société. Le droit de vote des femmes a été effectif très tôt, parmi les premiers pays d'Europe, mais le mouvement féministe s'est fait entendre tardivement. Dans le secteur culturel, les propositions féminines sont toutefois plus nombreuses qu'en France.

Betty Mercier-Lefèvre, directrice de la Maison de l'Université :

BML suggère qu'au-delà du travail d'analyses statistiques qui pourrait se concevoir au sein d'une sorte d'observatoire, soient interrogés en parallèles au cours d'entretiens les professionnels du secteur sur leurs pratiques et leur environnement.

Rozenn Bartra ajoute qu'il serait effectivement intéressant de solliciter la collaboration d'étudiants de sociologie, de psychologie, ou de droit, pour accompagner la conduite d'études dans le secteur culturel. Faire appel à tous les réseaux, toutes les compétences et toutes les bonnes volontés possibles.

Sonia Leplat cite un article du magazine Télérama du 11 décembre 2010 intitulé « **Féminin Masculin – pourquoi la question des genres est-elle politique ?** »

L'article pointe la mise en avant des questions liées au genre ou sexe social (différenciation et hiérarchisation des sexes justifiée par une prétendue différence « naturelle »). Brisant avec une tradition française de rejet des communautarismes à l'américaine, le genre devient objet d'étude des étudiants de sciences po dès la rentrée 2011. L'article de Sophie Lherm explique l'origine scientifique du concept de genre, et son glissement grammatical, qui fait que la différence entre les deux genres est liée à un contexte.

Extraits :

« Si la lune change de genre en passant du français à l'allemand, c'est que l'arbitraire du signe ne renvoie pas à la nature des choses mais à une convention sociale. »

« Les femmes ne doivent pas être enfermées dans l'évidence conservatrice d'un ordre sexuel, qui ferait partie d'un ordre des choses. »

Rozenn Bartra suggère que la place du public, des spectateurs puisse aussi être observée, notamment en mettant en perspective les études déjà conduites par le DEPS au Ministère sur les pratiques culturelles des français, avec la question des stéréotypes de genres.

Gérard Marcon se propose à l'instar de l'exemple de Rhône-Alpes, d'engager sa structure dans le cadre d'une saison mixte, égalitaire. Cette initiative doit être suffisamment anticipée pour s'amorcer non sur la saison prochaine mais sur la suivante, et doit déjà faire l'objet de déclarations d'intentions partagées par plusieurs programmateurs.

Rozenn Bartra cite l'article de la **Lettre du Spectacle** du 16 avril 2010 « **Egalité Hommes-femmes, un essor des revendications pour plus de parité** » : « *Nous ne croyons pas qu'il existe un grand complot contre les femmes, mais ceux qui ne luttent pas contre l'inégalité actuelle contribuent à l'aggraver* ». Sylvie Mongin-Algan

Blandine Pélessier témoigne : une saison égalitaire n'est pas une opération facile, car il faut une réelle volonté pour aller chercher des projets de femmes, qui manquent de visibilité (programmation dans les banlieues lointaines ou les petites salles) et qui sont souvent moins viables car elles disposent de moins de moyens de production. Elle précise que même au Ministère de la Culture, il a été entendu une femme exprimer qu'à son point de vue cette tentative allait faire « baisser la qualité des programmations » !

Des réactions se font entendre sur la notion de « femme de pouvoir ». La notion de pouvoir est souvent renvoyée aux femmes qui sont élues, en postes à responsabilité, directrices de grandes structures. On parle souvent de femmes de tête, de poigne...

Charlotte Flament, secrétaire générale de la Scène Nationale de PQ/MSA partage ce sentiment et constate que fréquemment la notion de pouvoir conférée aux hommes est plus évidente, moins questionnée. Une auto-évaluation de nos propres pratiques au quotidien serait déjà un premier pas, une prise de conscience.

Rozenn Bartra explique qu'il est fréquent que l'on affecte aux femmes une moindre légitimité, elles-mêmes d'ailleurs ne pensent pas avoir les épaules suffisamment larges pour assumer des postes à responsabilités, ont moins d'ambition que les hommes et dans un couple ont plus généralement tendance à mettre leur carrière au second plan lorsque des enfants arrivent dans le foyer. La maternité et la question des modes de garde est primordiale, tout comme celle de la répartition réelle des tâches domestiques et liées à l'éducation des enfants.

Elle évoque « Les maternités », collectif de femmes intermittentes du spectacle, sont aujourd'hui en lutte pour faire valoir leur droit aux congés maternités.

<http://www.lemonde.fr/cgi->

[bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1130925](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1130925)

Les femmes ont tendance à moins fonctionner « en réseaux », comme si elles devaient ne pas demander d'aide pour prouver leur capacité à faire.

Thierry Boré souhaite que si une association se constitue, elle envisage de passer à l'action et ne reste pas uniquement dans le constat.

Rozenn Bartra répond qu'il est évident que le but est de mener des réflexions et de proposer des actions avec des objectifs précis. L'observation, le repérage par l'état des lieux du secteur reste cependant indispensable et préalable pour orienter les actions.

Il est important de ne pas cantonner les femmes par le seul constat à la position de victime, il faut agir !

Blandine Pélissier souligne que le principal objectif des associations est de disparaître ! Ce qui signifierait que l'équilibre entre les femmes et les hommes, la parité, la norme/normalité en somme, serait atteint et que cette association n'aurait donc plus lieu de siéger.

De la même façon, il est regrettable que la présente réunion ait eu besoin de se tenir.

Laure Delamotte Legrand propose que si une association se constitue, il faudra une sensibiliser les hommes et inciter leur présence, on ne pourra pas avancer sans hommes.

Sonia Leplat précise qu'en effet, la présence et l'engagement de représentants masculins pour la cause est indispensable, d'autant que la jeune génération d'hommes a parfois un vrai manque de conscience de ces questions, ou ne réalise pas la gravité de la situation dont font écho les chiffres évoqués.

Blandine Pélissier propose pour sensibiliser un exercice simple : « **compter !** »

Compter tous les jours, tout le temps, dans toutes les situations, les réunions, les tables rondes, les rendez-vous quotidiens, etc, compter le nombre d'hommes et de femmes, leur position hiérarchique et le terrain sur lequel on les enferme. La femme est reléguée la plupart du temps dans la sphère de l'intime, des émotions, alors que l'homme s'occupe des affaires du monde. C'est très révélateur.

Nicole de Mourgues, retraitée de l'Université – ancienne directrice la formation de CMOPC :

NdM convient que le mouvement féministe a laissé penser aux jeunes générations que le combat pour l'égalité des genres était gagné, or c'est faux, et la vigilance s'est relâchée.

Maurice Attias, professeur de théâtre au CRR et metteur en scène :

MA donne un exemple de (dis)proportion : sur 1 238 candidats au concours d'entrée du TNS, 950 filles. Dans la classe d'art dramatique du Conservatoire : 3 garçons et 9 filles. Cependant, un équilibre se forme plus tard, comme une « sélection naturelle » entre les acteurs féminins et masculins sur les plateaux professionnels.

Sonia Leplat salue la veille et l'intérêt sur cette question du Conservatoire de Rouen qui a choisi de recruter un danseur homme pour la formation notamment des plus jeunes élèves, ce qui constitue une réponse constructive en matière de stéréotype de genres, à l'attention des petites filles, des petits garçons (3 sur 14 élèves en première année), mais également des parents.

Betty Mercier-Lefèvre ajoute que c'est inadmissible que les danseurs qui passent des auditions dans les grands concours ou pour le diplôme d'Etat d'enseignement de la danse aient encore aujourd'hui à effectuer des variations chorégraphiques différentes s'ils sont un homme ou une femme ! Cela encourage et continue de transmettre encore un apprentissage et des codes stéréotypés à tous les élèves danseurs.

Au CEFEDM, 1 seul garçon a été recruté en 10 ans ; ce sont majoritairement des femmes qui enseignent la danse à des jeunes filles.

En outre, dans les représentations chorégraphiques, les hommes dégagent souvent une attitude féminisée.

Blandine Pélissier précise que la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) pourrait être saisie sur cette question des auditions genrées.

L'Histoire est souvent écrite par des hommes, les créatrices, elles, sont souvent oubliées (c'est le cas en musique classique par exemple).

Sonia Leplat ajoute qu'il sera intéressant de mettre en place une veille sur les créations féminines et d'enrichir le vivier de propositions. Il faut prouver que les femmes sont aussi capables que les hommes de se faire écho des grands sujets de société, elles sont en mesure de penser l'Homme et l'Humanité.

En guise de conclusion...

Cette première réunion et des réactions écrites reçues à son issue, témoignent d'un questionnement déjà vif, et d'une volonté d'action.

Il semble que cette action puisse se décliner selon deux axes que nous envisageons comme complémentaires :

- Un travail de la pensée, étude universitaire, sociologique ou autre, qui permette de comprendre ce qui engendre la mise en question de la légitimité des femmes, et qui fasse avancer argumentaires et propositions.
- La mise en place d'actions sur le terrain portées par les acteurs culturels et les collectivités ou institutions qui souhaiteront les accompagner. Par l'action, se réapproprier nos places à tous et envisager la parité dans le secteur culturel comme un état de normalité, représentatif d'un état démographique et du monde réel.

Ces deux axes seront issus et nourris par un état des lieux, une analyse chiffrée, le constat des faits, et leurs objectifs seront communs :

- ✓ Une veille attentive
- ✓ Un travail de sensibilisation

Dans le cadre de la **création d'une association H/F Normandie**, des commissions de travail seraient organisées selon ces objectifs de veille, de sensibilisation et de lutte, et consisteraient

- **à réaliser l'état des lieux :**

- Etudier les programmations
- Etudier les directions des lieux de diffusions de la Région
- Etudier les organigrammes (lieux, compagnies, pôles, institutions...)
- Collecter des témoignages, des expériences sur le territoire

- **s'organiser autour d'une veille active et d'actions de sensibilisation :**

- Communiquer ces chiffres et ces situations, et sur l'association H/F
- Organiser des rencontres, des débats, solliciter les artistes et le public
- Se répartir sur le territoire
- S'organiser par secteur artistique, et en fonction des spécificités de ces genres
- S'organiser au niveau national, et participer à la fédération pour la mise en œuvre d'actions partout en France

- **proposer des actions visibles et emblématiques :**

- Une saison égalitaire en Normandie
- La réalisation d'études